

COMMUNAUTE FRANCAISE
MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

LANGUE ... – UF3 - NIVEAU INTERMEDIAIRE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 73XX21U21D2

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 705*
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 26 octobre 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

LANGUE ... – UF3 - NIVEAU INTERMEDIAIRE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à amener l'étudiant à :

- ◆ la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard¹, orale et écrite dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, en relation avec les champs thématiques abordés,
- ◆ l'utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d'exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à

- ◆ permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle ;
- ◆ favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels ;
- ◆ initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;
- ◆ contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social ;
- ◆ offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

¹Il s'agit de «la variété de langue dans laquelle tous les membres d'une communauté linguistique acceptent de se reconnaître» (KLINKENBERG, J. M., *Des langues romanes*, Duculot, LLN, 1994, p. 38).

1.3 Correspondance par rapport aux niveaux du C.E.C.R.L.

- ◆ A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences a le niveau :

B1.1	B1.2	B1.3	B1.4
B1			

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Maîtriser les capacités terminales de l'UF2 du niveau élémentaire de la langue cible, à savoir la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'éléments de base d'une langue de communication orale et écrite simple, dans le cadre de situations de la vie quotidienne, en relation avec les champs thématiques relatifs à des domaines de priorité immédiate.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

- ◆ en compréhension de l'oral :
 - comprendre des messages oraux simples et clairs, y compris des messages nouveaux, relatifs à des activités et à des situations passées, présentes et/ou futures ;
 - relever l'information essentielle dans de courts passages audio sur des sujets connus, exprimés dans une langue standard clairement articulée.
- ◆ en compréhension de l'écrit :
 - comprendre l'essentiel d'un texte court et très simple dont le thème, relatif à des activités et/ou à des situations passées, présentes et/ou futures, lui est connu ;
 - trouver des renseignements spécifiques dans des documents courants.
- ◆ en interaction orale :
 - participer à des échanges sociaux sans nécessairement alimenter spontanément la conversation ;
 - communiquer dans le cadre d'une situation familière ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct, notamment répondre à des questions et en poser, donner et suivre des instructions, faire et accepter des propositions,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

- ◆ en production orale en continu :
 - décrire ou présenter simplement la famille, les gens, les objets, les conditions de vie, les activités quotidiennes, sa formation, son travail, ses goûts, etc. ;
 - décrire brièvement un événement ou une activité,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

♦ en production écrite :

- écrire une note, un message simple concernant des nécessités immédiates ou une lettre personnelle simple,

en utilisant des structures simples et des connecteurs logiques et chronologiques élémentaires, tout en veillant à ce que le sens général reste clair, même s'il commet encore des erreurs.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'UF « Langue ... - UF 2 - niveau élémentaire » de la langue cible, n° de code 73XX12U11D2 et classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.
- Attestation de réussite de l'UF « Initiation à la langue en situation - UF6 », n° de code 73XX18U11D1 et classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.
- Attestation de réussite de l'étude de la langue cible à un niveau correspondant à celui de « Langue ... - UF 2 - niveau élémentaire ».

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Langue ... - UF3 – Niveau intermédiaire	CG	A	96
3.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120

4. PROGRAMME

Les composantes linguistiques (lexicales, grammaticales, sémantiques, phonologiques et orthographiques), sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de **situations de communication** afin d'amener les étudiants à :

- ♦ comprendre des messages oraux ;
- ♦ comprendre des messages écrits ;
- ♦ prendre part à une conversation ;
- ♦ s'exprimer oralement en continu ;
- ♦ s'exprimer par écrit.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

- ♦ en compréhension de l'oral :

si le débit du ou des locuteur(s) est adapté et la langue clairement articulée :

- comprendre globalement un message oral, y compris un message nouveau exprimé dans une langue standard, relatif à des sujets familiers tels que le travail, l'école, les loisirs, etc.;

- comprendre et suivre des indications et/ou des directives ;
 - identifier le sujet d'une discussion entre locuteurs natifs s'exprimant dans une langue standard ;
 - comprendre les points principaux d'annonces ou de courts passages audio variés (différents locuteurs s'exprimant dans une langue standard, différents sujets et supports, etc.) ayant trait à un sujet courant ;
 - dans le cadre de sujets familiers, inférer le sens de mots inconnus à partir du contexte.
- ◆ en compréhension de l'écrit :
- comprendre des textes simples rédigés dans une langue courante avec un vocabulaire usuel ;
 - comprendre une lettre personnelle simple ;
 - reconnaître les principaux types de lettres standards habituelles (demandes d'information, commandes, confirmations, etc.) ;
 - comprendre la narration d'événements passés, présents et/ou futurs ;
 - trouver des renseignements spécifiques dans des documents courants ;
 - utiliser le sens général d'un texte court sur un sujet quotidien concret pour inférer le sens de mots inconnus à partir du contexte.
- ◆ en interaction orale :

dans des activités et des mises en situation exigeant spontanéité et/ou improvisation,

- interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et dans de courtes conversations ;
- utiliser des procédés simples pour commencer, poursuivre et terminer une conversation ;
- échanger des informations et donner son avis sur des situations courantes si on le sollicite directement ;
- communiquer lors de l'exécution de tâches simples ;
- faire des suggestions et réagir à des propositions ;
- échanger à propos d'activités, d'événements passés, présents et futurs ;
- exprimer son accord ou son désaccord et le motiver ;
- décoder et adopter un langage non verbal adapté à la situation de communication (gestes, mimiques, attitudes, contact oculaire, ton, etc.)² ;
- indiquer qu'il suit ou ne suit pas ce qui se dit et demander de répéter en cas d'incompréhension.

Il est à noter que la réussite de ces échanges dépend :

- *de la disposition de l'interlocuteur à adapter son niveau de langue, à s'exprimer clairement et lentement, à répéter ou à reformuler si nécessaire,*

² D'après le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Didier, Strasbourg, Paris, 2005, pp 72-73

- *de la capacité de l'étudiant à utiliser des structures simples même s'il commet encore des erreurs,*
- *de la capacité de l'étudiant à produire des phrases et des énoncés avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.*

♦ en production orale en continu :

- décrire et comparer brièvement, dans une langue simple, des objets, des personnes et des situations ;
- décrire des activités passées et des expériences personnelles, des habitudes et des occupations quotidiennes ainsi que des projets ;
- décrire en termes simples un événement passé, présent ou futur ;
- raconter une histoire en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques pour relier des énoncés ;
- produire des messages cohérents en utilisant des connecteurs simples ;
- faire un bref exposé simple et préparé sur un sujet relatif à la vie quotidienne ;
- expliquer et/ou justifier brièvement ses goûts, ses préférences, ses choix, ses projets et ses actes.

Il est à noter que la réussite de la production orale dépend :

- *de la capacité de l'étudiant à utiliser de manière adéquate des structures simples même s'il commet encore des erreurs,*
- *de la capacité de l'étudiant à produire des phrases et des énoncés avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.*

♦ en production écrite :

dans un texte suivi en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques,

- décrire les aspects quotidiens de son environnement (les gens, la famille, les conditions de vie, sa formation, son travail, etc.) ;
- raconter brièvement un événement, une histoire, des expériences personnelles et des activités passées, présentes ou futures ;
- écrire une lettre simple.

Il est à noter que la réussite de la production écrite dépend :

- *de la capacité de l'étudiant à utiliser de manière adéquate des structures simples dans un texte dont le sens reste clair même s'il commet encore des erreurs.*

4.1 Thèmes de communication suggérés³

« Tout acte de parole s'inscrit dans le contexte d'une situation donnée dans le cadre de l'un des domaines (sphères d'activité ou centres d'intérêt) de la vie sociale. [...] Le nombre de domaines possibles est indéterminé. [...]

En ce qui concerne l'enseignement et l'apprentissage des langues en général, on peut utilement distinguer les domaines suivants :

- le domaine **personnel**, qui est celui de la vie privée du sujet, centrée sur le foyer, la famille et les amis et dans lequel il s'engage également dans des activités proprement individuelles telles que lire pour le plaisir, tenir un journal, pratiquer un passe-temps ou se consacrer à un intérêt particulier, etc.
- le domaine **public**, qui est celui où le sujet est engagé, comme tout citoyen, ou comme membre d'un organisme, dans des transactions diverses pour des buts différents
- le domaine **professionnel** dans lequel le sujet est engagé dans son métier ou sa profession
- le domaine **éducatif** dans lequel le sujet est impliqué dans un système éducatif, notamment (mais pas obligatoirement) dans une institution d'enseignement. »⁴

La liste des thèmes de communication est donnée « à titre d'exemple et de suggestion et ne prétend nullement à l'exhaustivité. »⁵.

Chacun des thèmes est décliné en termes de comportements langagiers (à l'oral et à l'écrit).

Il est entendu que tous les thèmes ne doivent pas être abordés à chaque unité de formation mais qu'ils le seront de manière récurrente et opportune, en relation avec le niveau linguistique visé au travers des objectifs spécifiques des unités de formation successives.

1. Données personnelles
2. Environnement et habitat
3. Voyages et circulation
4. Nourriture et boissons
5. Loisirs et distractions
6. Temps (météorologique)
7. Travail et profession
8. Services
9. Achats et marchandises
10. Relations personnelles et contacts avec autrui
11. Santé et hygiène
12. Perception et activité sensorimotrice
13. Enseignement et formation

³ D'après. WIJNANTS, A, *Drempelniveau*, Raad van Europa, 1985, pp. 28 à 37

⁴ D'après le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Didier, Strasbourg, Paris, 2005, p. 41

⁵ D'après le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Didier, Strasbourg, Paris, 2005, p. 42.

14. Langues

15. Culture et société

Etc.

4.2 Thèmes et comportements langagiers

1. Données personnelles

Nom, prénom, adresse, n° de téléphone, lieu et date de naissance, âge, sexe, état civil, famille, nationalité, origine	- énoncer clairement ses nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, etc.; - épeler le cas échéant ; - compléter à bon escient les rubriques correspondant aux données personnelles dans un document officiel.
Membres de la famille	décrire la cellule familiale et les parents proches, exprimer ses sympathies et antipathies.

2. Environnement et habitat

Quartier, ville, région, pays	- échanger des informations sur l'environnement ; - décrire un endroit, un paysage.
Type d'habitation, de logement	- décrire son lieu d'habitation, le type de logement ; - le situer.
Composition de l'habitation	- parler et poser des questions sur les différentes parties de l'habitation (pièces, jardin, garage, etc.) ; - décrire les pièces ; - décrypter des petites annonces immobilières.
Mobilier, literie	- citer les meubles et les principaux objets ; - les localiser.
Confort, équipements techniques	citer les commodités (eau, gaz, électricité) et équipements.
Location	- trouver des informations dans un prospectus, sur un site internet ; - s'informer des conditions de logement.

3. Voyages et circulation

Orientation	indiquer et demander le chemin, éventuellement à partir de cartes routières, de plans.
Vacances, voyages, tourisme	- dire ou demander où, quand et comment on part en vacances ; - parler de voyages précédents ou de projets ; - s'informer et informer à propos des curiosités locales.
Hébergement	- réserver une chambre ; - décrire le type de chambre que l'on désire ; - remplir le formulaire d'inscription ; - s'informer des prix, des heures de repas ; - réserver un gîte ou un appartement, le localiser, le décrire.
Transports publics	- s'informer et informer au sujet de l'utilisation des transports publics, des horaires, de l'achat de titres de transport, de l'enregistrement, de la reprise des bagages et de la recherche d'objets perdus ; - comprendre des avis et annonces (textes écrits et/ou appels via haut-parleurs).
Transport personnel ou privé	- s'informer et informer à propos des routes, des rues, du code de la route, des possibilités de parking, de la location de voitures ; - s'orienter à l'aide de panneaux routiers ; - comprendre des informations transmises par les médias.
Documents de voyage, de circulation, de séjour	- comprendre quels documents de circulation, de séjour seront réclamés lors d'un contrôle ; - demander quels documents sont nécessaires, où et comment se les procurer.

4. Nourriture et boissons

▪ Se nourrir	▪ dire où et quand on veut boire ou manger, demander à boire ou à manger.
▪ L'alimentation, la restauration	▪ demander et/ou commander des boissons, des aliments courants ; ▪ se renseigner sur les différents endroits où l'on peut boire et manger ; ▪ réserver ; ▪ demander s'il reste encore une table libre ; ▪ demander le menu et commander ; ▪ demander l'addition et payer.
▪ Caractéristiques des aliments	▪ dire ou demander si cela plaît et quel en est le goût ; ▪ décrire des spécialités locales ; ▪ expliquer un menu ; ▪ conseiller un choix.

5. Loisirs et distractions

▪ Occupation des loisirs, centres d'intérêt	▪ dire ce qu'on aime ou aimerait faire, ce à quoi on s'intéresse.
▪ Radio, télévision, presse et multimédias	▪ dire si on aime regarder la télévision, écouter la radio, surfer sur internet ; ▪ discuter des informations transmises par les médias ; ▪ parler de ses programmes préférés.
▪ Cinéma, théâtre, opéra, concert, spectacle	▪ dire quel(s) programme(s) on apprécie ; ▪ dire ce qu'il y a à l'affiche ; ▪ parler d'un spectacle, d'une représentation, etc.
▪ Arts plastiques, expositions, musées, curiosités	▪ dire si on s'intéresse à certaines formes d'expression artistique, à des expositions ; ▪ demander des informations à propos des curiosités locales, des événements culturels, etc.
▪ Sports	▪ dire quel(s) sport(s) on aime ; ▪ dire quel(s) sport(s) on pratique ; ▪ commenter un résultat sportif, une compétition, etc.
▪ Lecture	▪ expliquer ce qu'on aime lire.

6. Temps (météorologique)

▪ Climat, temps, conditions climatiques	▪ caractériser le climat d'une région déterminée ; ▪ parler du temps et des différentes saisons ; ▪ extraire l'information des bulletins météorologiques.
---	---

7. Travail et profession

▪ Profession, fonction	▪ dire et demander quelle profession ou quelle fonction on exerce ; ▪ la décrire.
▪ Lieu de travail	▪ dire et demander où et chez qui on travaille.
▪ Conditions de travail	▪ s'informer et parler de son horaire, de sa position hiérarchique, de ses collègues.
▪ Contacts téléphoniques	▪ fixer ou refuser un rendez-vous ; ▪ prendre note d'un message téléphonique ou le transmettre ; ▪ demander de répéter, de clarifier.
▪ Organisation du travail, sécurité	▪ expliquer, présenter un planning de travail ; ▪ transmettre et annuler une consigne, un ordre, un message, etc. ; ▪ donner et comprendre des consignes de sécurité ; ▪ lire et comprendre un mode d'emploi.

8. Services

▪ Poste et télécommunications	▪ compléter un formulaire ; ▪ demander/fournir des renseignements d'ordre général ; ▪ répondre à une demande simple de renseignements.
▪ Banque	▪ s'informer et fournir des renseignements sur les modes de paiement, le change.
▪ Assurances, mutuelles, syndicats	▪ (s')informer à propos d'un contrat, d'une affiliation ; ▪ déclarer un sinistre.
▪ Secours (ambulance, police, pompiers)	▪ appeler/demander d'appeler les secours ; ▪ énoncer l'incident dont on est victime ou témoin (vol, incendie, accident).
▪ Information routière, pannes, services	▪ appeler/demander d'appeler un service de dépannage ; ▪ consulter les informations routières ; ▪ solliciter un service (parking, essence, etc.).

9. Achats et marchandises

▪ Boutiques, magasins	▪ s'informer à propos d'un article ou d'un produit ; ▪ nommer les différents types de commerce ; ▪ s'informer sur les différents rayons et départements dans une grande surface ; ▪ décrire l'article (taille, caractéristiques, prix, qualité, poids, mesure, etc.) ; ▪ dire si cela convient ; ▪ (s')informer à propos des prix, des réductions, du service après-vente.
---	--

10. Relations personnelles, contacts avec autrui

▪ Nature des relations personnelles	▪ fournir ou demander des informations sur des personnes connues ou des relations (aspect physique, caractère, etc.) ; ▪ exprimer ses sympathies, ses antipathies.
▪ Invitations, rendez-vous	▪ fixer ou annuler un rendez-vous ; ▪ proposer, accepter ou refuser une invitation.

11. Santé et hygiène

▪ Parties du corps	▪ citer les parties du corps.
▪ Etat de santé, besoins physiques et psychologiques	▪ décrire son état de santé ; ▪ exprimer ses besoins et s'enquérir de ceux d'autrui.
▪ Hygiène	▪ décrire les gestes quotidiens d'hygiène ; ▪ demander où se trouvent les sanitaires.
▪ Maladies, accidents	▪ dire qu'on a mal, qu'on est malade, qu'on suit un traitement ; ▪ expliquer ce dont on souffre ; ▪ signaler un accident et, le cas échéant, en décrire les circonstances.
▪ Infrastructures médicales et soins de santé (cabinet médical, hôpital, dispensaire, vétérinaire, ...)	▪ s'informer des infrastructures ; ▪ s'informer des horaires (visites, consultations, etc.) ; ▪ dire si on est assuré et auprès de quel organisme.

12. Perception et activité sensorimotrice

Organisation spatio-temporelle	- dire dans quelle position on se trouve ; - se situer dans l'espace et dans le temps ; - localiser des objets dans l'espace.
Perception sensorielle (vue, ouïe, odorat, goût, toucher)	décrire ce que l'on perçoit.
Actes et gestes	donner des instructions relatives au maniement des objets et/ou y répondre.

13. Enseignement, formation

Ecoles et études	parler de formations scolaires et professionnelles.
Branches d'enseignement, cours suivis	- parler des formations suivies, des branches auxquelles on s'intéresse ; - expliquer ses motivations.
Examens, diplômes	citer les diplômes et certificats que l'on a obtenus, les examens que l'on a passés ou que l'on prépare.

14. Langues

Connaissance, maîtrise, correction de la langue	- dire et demander quelle(s) langue(s) on parle, comprend, lit ou écrit et à quel niveau de compétences ; - demander si on a formulé correctement quelque chose ; - demander de préciser la prononciation d'un mot ; - prier l'interlocuteur de corriger les fautes.
Comprendre et se faire comprendre	- demander le sens d'un mot, d'une expression ; - demander comment on peut formuler une idée ; - dire que l'on comprend ou ne comprend pas ; - demander de parler plus lentement ou plus clairement, de répéter ou de paraphraser.

15. Culture et société

▪ Relations sociales	▪ entrer en contact/relation en utilisant les expressions appropriées et conformément aux usages ; ▪ (s')informer à propos des règles de politesse.
▪ Culture et société	▪ (s')informer à propos des traditions, des coutumes, des usages, des modes de pensée ; ▪ parler de thèmes de société, donner son opinion et s'enquérir de celle des autres.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :

la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard, claire, orale et écrite, dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, en relation avec les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

♦ en compréhension de l'oral :

- comprendre un message oral simple et nouveau - émis par un ou plusieurs locuteurs natifs s'exprimant dans une langue standard - relatif aux aspects de la vie quotidienne et à des activités passées, présentes ou futures ;
- comprendre les points principaux d'annonces ou de courts passages audio ayant trait à un sujet courant, exprimés dans une langue standard clairement articulée.

♦ en compréhension de l'écrit :

- comprendre l'essentiel d'un texte simple dont le thème, relatif à des activités ou à des situations passées, présentes ou futures, lui est familier ;
- trouver un renseignement spécifique dans des écrits simples tels que lettres, brochures, annonces, prospectus, etc.

♦ en interaction orale :

dans des activités et des mises en situation exigeant spontanéité et/ou improvisation,

- interagir en utilisant des procédés simples pour commencer, poursuivre et terminer une conversation ;
- échanger des informations et/ou des avis sur des activités, des événements passés, présents et/ou futurs,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

♦ en production orale en continu :

- s'exprimer sur des projets, des habitudes, des expériences personnelles, des activités et/ou des événements présents, passés et /ou futurs ;
- expliquer et/ou justifier brièvement ses préférences, ses choix,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

♦ en production écrite :

- raconter brièvement, , un événement, une histoire, une expérience personnelle ou des activités passés, présents et /ou futurs,

en utilisant des structures simples et des connecteurs logiques et chronologiques tout en veillant à ce que le sens général reste clair.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte

- ♦ du degré de compréhension,
- ♦ de l'étendue du répertoire lexical,
- ♦ du degré de correction morphosyntaxique,
- ♦ de la capacité à s'auto-corriger,
- ♦ du degré de clarté de la prononciation,
- ♦ du degré de fluidité de la production (débit, rythme, intonation et accentuation),
- ♦ du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées pour mener à bien la tâche.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Les groupes seront constitués en tenant compte de l'infrastructure, des finalités générales des cours de langues vivantes et des finalités particulières de l'unité de formation.